



SOMMAIRE

PAGE 4
TRAVAUX

PAGE 5
SCOLAIRE & JEUNESSE

PAGE 8
CULTURE ET COMMUNICATION

PAGE 8
FÊTES & CÉRÉMONIES

PAGE 10
VIE ASSOCIATIVE

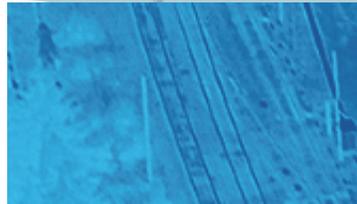
PAGE 20
ÉTAT CIVIL

PAGE 21
BRÈVES DE MAIRIE

PAGE 24
SOCIAL

PAGE 25
ACTUALITÉ DES ÉLUS

PAGE 26
TRIBUNES POLITIQUES



MES CHERS CONCITOYENS,

Encore une année difficile pour les collectivités. **La guerre en UKRAINE continue d'impacter le coût des matières premières et de l'énergie,** hausse du gaz, de l'électricité et du carburant mais également de nos achats quotidiens.

Cette situation nous a amené à être encore plus vigilants sur nos dépenses même si certaines sont indispensables et augmenteront encore.

Les dépenses de fonctionnement sont en hausse et difficilement maîtrisables.

Aussi, la priorité a été donnée aux dossiers en cours et nous avons dû faire un choix sur les investissements et en reporter certains.

L'important était le budget que nous avons voté le 6 avril 2023 après l'avoir bouclé sans emprunt. Le taux d'endettement par habitant à Réhon est de moins de 30,00€.

Nous voilà à mi-mandat et force est de constater que nous avons tenu nos principaux engagements de campagne.

Le local social « Quartier Jeanne-d'Arc », le logement d'accueil d'urgence, l'agence postale communale, la Police municipale (malgré le problème de recrutement mais le constat est le même dans toutes les collectivités du Pays-Haut). La liste n'est pas exhaustive.

Dans ce contexte difficile, nous avons décidé de ne pas augmenter les taxes communales en 2023, comme nous l'avions fait d'ailleurs depuis 2014.

Notre engagement pour améliorer les conditions de vie de nos concitoyens est bien sûr notre priorité.

Le budget a été approuvé et validé par le contrôle de légalité de la Préfecture. **Pour rappel, Réhon a été choisie « Commune Pilote » parmi 9 communes par les Finances publiques pour le passage à la M57 pour sa gestion saine et rigoureuse.**



Suite aux commentaires désobligeants sur les réseaux sociaux mettant en cause la Municipalité d'avoir empêché le Comité des fêtes de Heumont d'assurer la buvette et la restauration lors de la fête patronale, je tenais à apporter des précisions :

Les associations bénéficient de subventions de fonctionnement lorsqu'elles fournissent à la Municipalité les documents demandés, justificatifs de leur bonne gestion et de leurs activités : Bilans financiers, comptes-rendus d'assemblée générale et surtout la preuve d'une gestion saine, ce qui n'était pas le cas pour cette association.

Cela fait partie de notre gestion rigoureuse car c'est de l'argent public, donc le vôtre.

Malheureusement, un arrêté préfectoral de dernière minute, suite à la sécheresse, a interdit les tirs, ce qui a réduit considérablement le nombre de spectateurs. J'avais proposé au Conseil Municipal d'octroyer une subvention exceptionnelle afin que le Comité des fêtes d'Heumont puisse assurer cette manifestation, malheureusement je n'ai pas été suivi unanimement. La fête a quand même eu lieu, ce sont les forains qui ont assuré buvette et restauration, le commerce local ayant souffert de cette organisation.

Permettez-moi de vous souhaiter un bel été et de bonnes vacances.

Le maire,
Jean-Pierre Weber



Construction par Batigère de 20 logements collectifs et de 2 pavillons individuels



Le 26/05/2023 s'est tenue une réunion dans les locaux de la commune ; Monsieur le Maire, son 1er adjoint et le Directeur Général des Services ont reçu Madame Marie ALBERT et Monsieur LALLEMENT , représentants de la Société BATIGERE afin d'échanger sur le projet de construction de 20 logements et 2 pavillons sur les anciennes Friches DIDIER.

■ OSSUAIRE

Quel est le rôle d'un ossuaire ?

La fonction de l'ossuaire est d'accueillir les ossements des personnes disparues dont la concession funéraire a expiré. C'est un lieu symbolique important, de souvenir et de respect pour tous ceux qui nous ont quittés il y a longtemps.



Cimetières : tombes, allées, espaces verts... qui est responsable de l'entretien ?

La municipalité se charge de l'entretien du cimetière, sauf pour les emplacements concédés. Selon l'article 2213-9 du code général des collectivités territoriales, le maire dispose de pouvoirs de police en matière de cimetières. En effet, il est chargé d'assurer l'hygiène, la salubrité, la décence, le bon ordre, la sécurité et la tranquillité dans le cimetière communal ainsi

que d'en garantir la neutralité, « sont soumis au pouvoir du maire. La tombe est considérée comme une propriété privée". **L'entretien des tombes incombe au concessionnaire, c'est-à-dire à la famille qui a acheté la concession.** "Les travaux d'entretien des tombes ne sont pas des travaux publics, même si celles-ci sont situées sur le domaine public"

COLLÈGE PIERRE BROSSOLETTE



Les minimes garçons (2008 et 2009, classes de quatrième et troisième) du collège Pierre-Brossolette de Réhon se sont qualifiés pour participer aux phases finales du championnat de France de futsal à Limoges du 23 au 26 mai où ils ont terminé à une belle neuvième place.

Les jeunes Rehonnais ont aussi remporté la finale départementale à Pont-à-Mousson en disposant de Dommartemont (banlieue du Grand Nancy), puis de la finale d'académie face à Metz ; et enfin la finale interacadémie à Troyes face à Colmar.

L'équipe rehonnaise est composée de deux entraîneurs : Sophie Béguin et Christophe Pearnar ainsi que des joueurs suivants : Paul Bonnard, Enzo Flamion, Eddine Karra, Achille Keating, Tom Salvadori, Fabio Voellinger, Ugo Voellinger et Anas Zaki. Une belle opportunité pour les jeunes collégiens de mettre en avant les couleurs du Pays-Haut.

ÉCOLE RÉHON CENTRE



Audrey HAYS nous présente les événements marquants depuis janvier :

* Participation au concours du Centre d'art lorrain et des émaux de Longwy : dessiner la nature sur un cercle de 15 cm de diamètre (les gagnants recevront une assiette en émaux, avec leur dessin émaillé), nous avons 3 gagnants à l'école : Lucas MARQUES, Louanne DOCQUOIS et Timéo HERBOUX. Ils ont été invités au Centre d'art lorrain courant avril pour la remise des prix.

* Dans le cadre d'un projet autour de la lecture en partenariat avec l'association "scènes et territoires" et 2 classes de 6ème du collège Pierre Brossolette, un metteur en scène, un comédien et une journaliste sont venus rendre visite au Cours Préparatoire pour jouer une scène d'une pièce autour de la lecture (évoquant le Joueur de flûte de Hamelin).

La journaliste a ensuite recueilli les propos des enfants. Une rencontre entre les CP et les 6^{ème} était prévue début avril (les 6^{ème} ont à cette occasion lu des passages du roman Foot foot foot)

* Nous avons fêté le Carnaval le 10 février : défilé dans l'école, goûter festif et danses.

* La classe de CP-CE1 s'est rendue à la médiathèque le jeudi 9 mars : Lecture de l'album "PLOUF" de Philippe Corentin, petits jeux autour de l'album.



BONS D'ACHAT DE FOURNITURES SCOLAIRES

**Collégiens et lycéens
domiciliés à Réhon**

La réussite éducative des élèves de notre commune de RÉHON est une priorité pour notre Municipalité et suppose que chaque élève dispose des moyens matériels nécessaires au bon déroulement de sa scolarité.

C'est pourquoi, cette année encore, pour la rentrée scolaire 2023/2024, le "Service Citoyenneté" de la mairie distribuera **du 3 juillet au 30 septembre 2023** un bon de fournitures scolaires à tous les collégiens et lycéens domiciliés sur la commune : 35 € pour les collégiens 60 € pour les lycéens.

Se munir pour les familles du bulletin du troisième trimestre de l'enfant et d'une facture de moins de 3 mois.

Contact : Service Citoyenneté : Tous les jours de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

PÉRISCOLAIRE

CHANGEMENT À LA DIRECTION DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Jeudi 16 février, Jean-Pierre Weber, maire de Réhon, a invité les élus et les collègues d'Émeline LEVIS pour partager un verre à l'occasion du départ de cette dernière.

Émeline LEVIS est arrivée en septembre 2021, à Réhon. Elle a été recrutée comme directrice de l'accueil périscolaire et du centre de loisirs. Après 18 mois au cours desquels elle a dynamisé le service, avec toujours comme mot d'ordre « donner du plaisir et de l'amusement aux enfants », elle quitte la commune pour assurer la coordination entre les différents organismes (CAF, Jeunesse et Sports...) de la Communauté de Communes Cœur du Pays-Haut.

Ce choix est avant tout un choix familial et personnel : elle se rapproche de son domicile. Lorsqu'elle retrace le parcours de ces 18 mois, elle est fière de l'évolution du service. Elle repart riche de l'expérience acquise. Emeline a tenu à remercier son équipe, les élus et les employés communaux. C'est avec beaucoup d'émotion qu'elle quitte la structure réhonnaise. Elle est remplacée par Taieb REGAZ, qui est apprécié pour son dynamisme. Il a exercé depuis plus de 20 ans à Fameck, Argancy, Neufchef puis dernièrement à Villerupt.



DÉPART D'ÉMELINE



ACTIVITÉS VACANCES FÉVRIER

Les thèmes des activités de Février au centre de loisirs « 1, 2, 3, Soleil » étaient « Au feu les pompiers ! » pour la 1ère semaine et la « Magie » pour la deuxième. Une visite a été organisée à la Caserne de Secours de Lexy. Les pompiers leur ont montré leur garage de 6 camions et leurs ambulances ainsi que le fonctionnement de leurs utilitaires. Les enfants ont adoré.

L'équipe d'animation a proposé des activités manuelles et des jeux sportifs au Cosec sur les thèmes des pompiers et de la Saint Valentin. Le vendredi 17 février, il y a eu un grand jeu "Alerte Générale" avec une chasse aux indices, des jeux de coopération et cette session s'est clôturée avec le Carnaval en dégustant nos gâteaux et des bonbons !





ACTIVITÉS VACANCES AVRIL

Les vacances d'avril au Centre de Loisirs "1, 2, 3, Soleil" ont eu pour thèmes les jeux vidéo... Les enfants de 3 à 11 ans, ont pu participer à des activités manuelles, du sport en extérieur, de la musique, de la cuisine et des sorties diverses. Les thèmes proposés étaient « Super Mario Bros », « Pixel mania » et « Pac-Man ».

Un coup de projecteur a été mis sur les 40 ans du jeu Super Mario Bros. Un anniversaire célébré par la fabrication de pantins articulés Mario et Luigi, de personnages en perles à repasser, d'affiches réalisées sur le thème du jeu vidéo, des personnages en pâte à sel, des gâteaux avec décorations « Logo Mario Bros ».

Plusieurs jeux de société autour des jeux vidéo étaient aussi proposés aux enfants et d'une sortie Cinéma le jeudi 20 avril pour la diffusion du film « Super Mario Bros ».



CONCOURS D'ILLUMINATIONS DE NOËL

Le concours "Illuminations de Noël" 2022, organisé par la municipalité, a pour objectif de favoriser l'embellissement de Réhon en période hivernale, afin d'offrir un cadre de vie plus agréable. Les illuminations de Noël émerveillent petits et grands et participent à la décoration de la Commune. Les illuminations des vitrines, maisons, fenêtres, balcons, jardins ont été jugés en fonction de la qualité du visuel, la créativité, l'harmonie des couleurs et l'originalité. Un jury composé de cinq personnes a sillonné la Commune fin Décembre en soirée. Patrick BEUDIN et Isabelle MAZZARINI, Adjointes au Maire ont voulu le 07 avril 2023 récompenser les habitants qui contribuent à l'embellissement de la Commune. Félicitations aux gagnants et merci à tous les habitants.

Les heureux gagnants sont : M. FERRY, M. ANTOINE, M^{me} NELH, M. COTINAUT, M. JAGIELLA, M. GOBERT, M. WETZ, M. RICHY, M^{me} BROCHARD, M^{me} KEMPA, M. LIEGEOIS, M. GOBERT, M. CHARLON, M. BANAS, M. HENRION.



■ RÉHON DROITS DES FEMMES : UNE EXPOSITION ET DES ROSES

L'exposition a eu lieu en mars en mairie de Réhon. "Ma revendication en tant que femme, c'est que ma différence soit prise en compte, que je ne sois pas contrainte de m'adapter au modèle masculin", disait Simone Veil. C'est une des figures féminines qu'il a été possible de mieux connaître à travers l'exposition présentée.

En 1975, lors de l'Année internationale de la femme, l'Organisation des Nations Unies a décidé de célébrer la Journée internationale des droits des femmes le 8 mars. Cette journée spéciale est le fruit de la lutte contre les inégalités et pour l'amélioration de la condition féminine. Elle trouve son origine dans les manifestations de femmes réclamant de meilleures conditions de travail et le droit de vote, au début du XX^e siècle, en Europe et aux États-Unis.

La mairie a voulu s'y associer en proposant cette exposition de plusieurs portraits de femmes d'exception et inspirantes telles que Marie Curie, physicienne et chimiste, Jeanne d'Arc, Mère Teresa, Simone Veil, Gisèle Halimi et bien d'autres...

En cette occasion, la Commune a mis en avant ses agents et élues afin de les remercier en leur offrant une rose.



■ VOEUX DU MAIRE 2023

Amortir les chocs est le défi permanent de la municipalité... Les élus, Jean-Pierre Weber en tête, ont présenté leurs vœux 2023 à la salle de la Jeunesse. Le maire s'est attaché à expliquer, à renfort d'exemples concrets, comment la commune s'y prend pour contenir ses dépenses énergétiques, préserver le pouvoir d'achat des ménages et la qualité de vie en ville.

Les personnalités, les présidents et

membres des associations, et l'assistance dans son ensemble ont tous été remerciés de leur présence à la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité. Le maire a fait observer une minute de silence en hommage à Michel Mengin, conseiller municipal décédé le 13 janvier dernier.

Après avoir évoqué les dommages collatéraux imputables à la crise sanitaire, comme l'augmentation des prix des matériaux, l'édile a

■ CÉRÉMONIE DU 19 MARS



■ CÉRÉMONIE DU 8 MAI



affirmé que les projets communaux seraient menés à bien. Des mesures seront prises afin de maîtriser les coûts à tous les niveaux, comme baisser le chauffage dans les bâtiments communaux, ne pas augmenter les prix des cantines pour les familles modestes, ainsi que les taxes. En économisant, les rues restent éclairées toute la nuit. Malgré l'inflation et la guerre en Ukraine, des projets ont pu aboutir, comme un parc de jeux pour enfants. De nouvelles associations sont apparues, à l'image du

club Échecs & Pat. De plus, d'importantes économies ont été réalisées, ce qui a permis d'éviter la coupure de l'éclairage public la nuit, et certaines subventions ont donné lieu à des investissements

dans les écoles. Prochainement, d'autres actions dans les domaines du social et de la santé, jugées nécessaires à la ville, seront entreprises conclut le maire Jean-Pierre Weber.



■ CLUB ÉCHECS ET PAT

Créé en décembre 2022 avec une vingtaine de licenciés, compte à ce jour, 67 adhérents de tous âges. Le fondateur de cette association est Monsieur Patrick LIBERT.

Les locaux ont été inaugurés le 4 mai 2023. Sur le Bassin de Longwy, c'est le premier club du genre. La licence s'élève à 20,00€ par an.

Un petit tournoi a été organisé avec remise de lots pour tous les participants.

La prochaine assemblée générale est prévue le 22 septembre chez le sponsor Laser café, suivi d'un repas sur place.

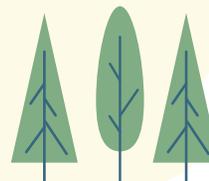


■ US REHON CYCLO



La remise des tenues officielles du club s'est déroulée lors de l'Assemblée Générale de GROUPAMA secteur Pays-Haut. Notre Club ayant été sélectionné lors du concours "TONCLUBTONMAILLOT". 25 tenues complètes ont été offertes aux licenciés du club. Une commande complémentaire était prévue courant du mois d'Avril pour habiller les nouveaux licenciés et ceux qui n'ont pu bénéficier de la tenue offerte par le club.

Une section féminine "vélo balade" a été créée qui n'attend plus que ses adhérentes. Les sorties se feront le dimanche matin pour commencer sur des distances de 20 à 30 kms maximum sur des parcours se situant plutôt sur des pistes cyclables. Les personnes intéressées peuvent s'adresser à Florence LIBERATORE, ou [sur la page facebook du club #USRehonCyclo](#).





■ BERGERONNETTES

C'est ce samedi 24 Juin, que le club des Bergeronnettes de Réhon a clôturé sa saison bien chargée lors de son gala de fin d'année. Pendant 1H15 les 52 gymnastes du club ont enchaîné les tableaux mêlant gymnastique, danse, acrogym, sur le thème de la télévision, revisitant à leur vision les célèbres émissions du petit écran. Dans un Cossec bondé (plus de 400 personnes), nos gymnastes ont présenté le travail de la saison aux 4 agrès. Un joli spectacle festif et coloré auquel les parents ont été invités à participer pour une danse finale endiablée sous une pluie de confettis. Christian MAST, président du club des Bergeronnettes était très fier de leur travail, comme des résultats obtenus tout au long de la saison. Il a profité de cette

représentation pour distribuer aux gymnastes les diplômes de passage de niveau obtenus lors des compétitions départementales. Il a également remercié le comité des Bergeronnettes, toujours présent à ses côtés lors des différentes manifestations qu'organise le club chaque année, ainsi que ses monitrices, tous les bénévoles, ils ont réalisé un travail impressionnant pour ce gala et tout au long de la saison, mais également les nombreux parents qui se sont investis cette année. Une année riche en émotion et un travail qui s'achève. Les gymnastes ont été invitées à participer à une sortie le mercredi 28 juin pour les récompenser après le magnifique spectacle proposé, au programme : du trampoline pour les poussines, de l'escalade pour les jeunesses

et un escape game pour les aînées. Après quelques semaines de vacances bien méritées, les activités du club reprendront à partir du 15 Août, date d'ouverture des inscriptions pour les nouvelles gymnastes. Toutes les informations sont à retrouver sur le site internet du club : www.gymrehon.fr, ainsi que le lien pour les inscriptions. Le club intégrera de nouvelles gymnastes, attention le nombre de places disponibles est limité, ne tardez pas si vous êtes intéressés.

Les entraînements reprendront le mercredi 6 septembre 2023 au Cossec Rudoni de Heumont.
A partir de 15h pour les poussines (2017, 2016, 2015, 2014) et 17h pour les jeunesses (2013, 2012, 2011, 2010) et aînées (2009 et avant)



■ KRAV-MAGA

Saison 2022/2023. Le Krav-maga est une discipline qui connaît un grand succès. Un cours de self-défense gratuit pour les femmes est aussi proposé.

Cette année a été marquée par l'ouverture d'une section « Jeunes ». Nous accueillons 17 jeunes dont 6 filles, et 55 adultes avec 30 % de femmes. Cette saison nous organisons des stages d'initiation et de perfectionnement ouverts à tous. Nous avons organisé un cours spécial femme pour la journée des droits des femmes.

En avril trois de nos membres se sont rendus à Paris pour passer leurs ceintures noires à l'examen national « secteur nord ».



■ LA BOULE D'ARGENT (PÉTANQUE)

La Présidente, Fabienne Gilson, a créé le club en 2010. Aujourd'hui, il y a 46 licenciés dont 15 nouveaux. Pour les derniers résultats :

- En tête à tête féminine, Audrey NELH, atteint le quart de finale du championnat de Meurthe-et-Moselle et le huitième de finale du GRAND EST.
- En triplète féminine, Audrey NELH, Cindy POISSE, et Fabienne GILSON vont en demi-finale.
- En triplète vétérans, Fabienne GILSON, Stéphane MORGANTE et Didier GILSON vont en huitième de finale.
- En junior, Nathan WESQUY est champion de Meurthe-et-Moselle de tir de précision et perd en demi-finale du championnat triplète GRAND EST mais se qualifie pour le championnat de France à NEVERS au mois d'août.
- Le club a participé à plusieurs compétitions et s'est qualifié pour le troisième tour de la Coupe de France. Il organise 10 concours cette année.

Pour les personnes intéressées par la pratique de la pétanque, les entraînements se déroulent le lundi, mercredi et vendredi de 16h00 à 19h00 au stade municipal (terrain rouge) ou appelez au 06.71.89.85.09



COMITÉ DES FÊTES DE RÉHON



Fête de la musique



Bric à broc



Cérémonie du 19 mars



Chasse aux œufs



Marché de Noël



Marché de Noël



Loto



Fête de la musique

ARPA

L'Arpa (Association des retraités et personnes âgées) de Réhon-Heumont a organisé son assemblée générale le dimanche 2 mars. Le thé dansant du dimanche 23 avril s'est déroulé de 14 h 30 à 18 h 30, dans la salle de la Jeunesse, place de la Mairie. Il était joyeusement animé par l'orchestre "La Fa Mi Do Ré".

Pour rejoindre l'association :

Contact : Dominique EXPOSTA

Adresse : 7, rue de Longwy · 54430 REHON

Téléphone : 03-82-25-18-48

Mail : dexposta@sfr.fr



PRÉVISION DU PROGRAMME DE JUILLET À DÉCEMBRE 2023

Dimanche 10 septembre : Thé dansant

Dimanche 8 octobre : Repas annuel dansant

Dimanche 18 novembre : Thé dansant

Informations pratiques :

Les timbres d'adhésion restent au prix de 10,00€ par personne pour tous les adhérents. Ces timbres ont été distribués en début d'année, accompagnés d'un calendrier et du programme de l'année dont les prochaines rencontres sont citées ci-dessus.

Les séances « J'aime le cinéma » sont toujours d'actualité et une annonce sera faite en Mairie et sur le panneau lumineux de la Commune.

Il est possible également de se présenter directement à la séance de cinéma avec votre carte d'adhérent ARPA afin de bénéficier d'une réduction et payer 4,70€ (sauf augmentation du tarif).



Voyage en train vapeur à Abreschviller en Juin



Croisière sur le canal de la Marne au Rhin



Visite de la scierie de Haut Fer

Notre association propose des activités autour du développement de l'enfant et de la parentalité sous plusieurs formes : cafés pédagogiques, conférence, film, ateliers de formation... Des activités à destination des enfants sont aussi au programme pendant les vacances.



ACTIVITÉS RÉALISÉES...

SOIRÉE JEUX EN FAMILLE

Nous avons proposé une soirée jeux en famille avec Stéphanie Gillet, animatrice chez OIKA OIKA. De bons moments conviviaux, ludiques, de bonnes tranches de rigolades comme on les aime !

CAFÉS PÉDAGOGIQUES



Nous proposons régulièrement des cafés pédagogiques pour échanger autour d'un thème relatif à l'enfance, à la pédagogie ou à la parentalité. Nous avons parlé des troubles dys, du TDAH, les fractions ? Un jeu d'enfant.

ATELIERS FORMATIONS

Stéphanie PAULIN propose des ateliers de formations pour découvrir et s'imprégner des pédagogies actives. Plusieurs sessions sont en cours : pour les enfants de 3 à 6 ans, pour les enfants de 6 à 12 ans.



STAGES VACANCES

Laura et Emilia, nos assistantes d'éducation, proposent plein d'activités créatives pendant les vacances : tissage de bracelet, couture de bouillottes, réalisation de vases décoratifs, cuisine, réalisation de jeux de société... dans la bonne humeur et la bienveillance.

DIFFUSION DU FILM

« UNE ENFANCE POUR LA VIE »

Ce magnifique film montre comment la proposition Montessori s'invite dans les familles et comment l'enfant vit ses premières années jusqu'au lycée dans des écoles Montessori. Au-delà de cette pédagogie, il faut y voir des enfants qui travaillent pour eux, en partant de leurs intérêts mais aussi avec les autres en mettant du sens à leurs apprentissages.



* PORTES OUVERTES

Samedi 25 mars, 10h-12h, une séance Portes ouvertes s'est tenue à l'école Timéléon. Vous voulez en savoir plus sur notre association, notre école, voir les projets des enfants, discuter avec l'équipe, avec des parents d'élèves ? Les portes ouvertes sont l'occasion de faire tout ça !

* MARCHÉ DE PRINTEMPS

Les élèves ont organisé un marché de Printemps le vendredi 7 avril à partir de 18h à l'école afin de financer leur nouveau projet. Ils ont proposé leurs réalisations artisanales à la vente et des jeux type kermesse pour s'amuser. Des artisans locaux ont eu le plaisir d'exposer également lors de notre marché.

* SALON DE L'ENFANCE

Un beau programme vous attendait lors de notre 2e salon de l'enfance au centre social de la Blanche-Haye le samedi 1er avril de 10h à 17h30.



* CONFÉRENCE SUR LE HAUT POTENTIEL

Une conférence sur le TDA(H) a été proposée le vendredi 12 mai à 20h au centre social la Blanche-Haye.

* CAFÉ PÉDAGOGIQUE SUR LE HP

s'est tenu le vendredi 2 juin à 20h à l'école Timéléon.

(Les inscriptions ou adhésions se font via le lien helloasso présent dans les événements sur notre page facebook.)

Au mois de juin, le football de notre ville a connu un événement important. En effet, le CSP a dû se réunir pour son assemblée générale ordinaire de fin d'exercice, ainsi que pour une AG extraordinaire afin d'élire son nouveau président, après le décès du regretté Michel MENGIN, 1^{er} président de cette association.

C'est ainsi que vendredi 23 juin, en présence de Monsieur le Maire Jean-Pierre WEBER, assisté de deux élus, M^{me} Isabelle MAZZARINI et M. Olivier SCHMITT, le CSP a pu réunir un public assez nombreux, autour du Président de séance Pascal Mengin, assurant l'intérim de son père à la présidence du club.

Des temps de parole furent donnés à Jean-Pierre WEBER, avant l'ouverture de l'assemblée, puis à Jordane et Mike, respectivement secrétaire et trésorier du club, pour la présentation des bilans moraux, sportifs et financiers, tous validés



par le vote à mains levées de la totalité des personnes présentes.

À cette occasion, les élus de la ville ont pu apprécier les résultats sportifs impressionnants de cette saison, mettant la ville de Réhon en lumière jusqu'à Nancy et même Limoges, en passant par toute la Lorraine et à l'étranger. Le bilan financier faisant foi d'une parfaite comptabilité.

Le président de séance a pu redonner par la suite la parole à notre maire, qui, en soulignant les qualités du club, la passion qui anime chacun de ses membres, à l'instar de Michel Mengin, a souligné la confiance accordée au club depuis sa création en 2016, et renouvelle cette confiance envers le nouveau bureau directeur qui allait être mis en place,

l'assurant d'un réel accompagnement pour les années à venir.

Avant le pot de l'amitié offert par le club, nos 3 élus et les personnes présentes ont pu féliciter, lorsque le nouveau bureau fut présenté, la prise de fonction de M. Sébastien Scolaro en tant que nouveau président, accompagné de M. David Flamion et M. Pascal Mengin vice-présidents, Arnaud Valcasara et Jordane Bernard secrétaires, Mike Mengin et Hichem Chaouni trésoriers.

Nous souhaitons encore de belles années pleines de réussite à cette dynamique association, réunissant près de 300 licenciés et qui, soyons en certains, continuera à porter très haut le nom et les couleurs de la ville de Réhon.

RÉHON AU PARADIS !

(extrait du Républicain Lorrain - 29 mai 2023)

“Pour cette finale U15 du District 54 disputée au stade Marcel-Picot, le CSP Rehon attaqua pied au plancher. Sur l'une des premières actions chaudes, Voellinger, bien plus physique que les deux défenseurs chargés de le stopper, accélérât et trompait le gardien de Vandœuvre d'une frappe croisée (0-1, 9e). Les Vandopériens tentaient de revenir, mais les passes étaient trop approximatives pour mettre en danger le CSP. Assurant le coup au milieu, les joueurs du Pays Haut rentraient au vestiaire avec ce précieux but d'avance.

Pour Vandœuvre, il fallait trouver rapidement une solution devant mais, c'était tout le contraire qui se passait. Sur un débordement de Henry, le ballon roulait jusqu'à Lamghari qui le poussait dans le but vide (0-2, 48). À peine le temps d'engager que déjà Henry offrait un festival technique côté gauche, avant de piquer dans l'axe et de décocher une frappe enroulée en pleine lucarne (0-3, 50). **Vandœuvre, au bord du KO, concédait un penalty que Gillet transformait, scellant le sort de la rencontre (0-4, 52e).**



JUDO

Le club de judo compte actuellement 45 licenciés. Une belle saison 2022 pour le Judo Club de Réhon. Une saison avec une forte mobilisation des athlètes et beaucoup de médailles.

Une année 2022 qui a connu la qualification de Farmata NIANG (Coach du Club) aux Championnats du Monde 2023 et d'Alissa KATRAMIZ, en tant que Vice-Championne de France 2022 (Catégorie-32kg).

Nous rappelons que le Judo Club organise ses entraînements le Lundi à partir de 18h et le Vendredi à partir de 18h également.



ACPG-CATM

L'Assemblée générale des anciens combattants section Réhon, Montigny-sur-Chiers, Cons-la-Grandville s'est déroulée le 5 mars 2023.



■ « LE SOUVENIR FRANÇAIS »



De gauche à droite : Messieurs Gérard Invernizzi (Vice-président), Sylvain Muller (Porte-drapeau), Jean-René Majewski (Président), Madame Catherine Majewski (secrétaire),

C'est le 1^{er} mars 2023 que le comité du Pays de Longwy de l'association "Le Souvenir Français" a été activé et son adresse se trouve à Réhon.

Son comité est composé de bénévoles du Pays-Haut dont deux réhonnais avec à sa tête comme président : Jean-René Majewski, un vice-président : Gérard Invernizzi, sa secrétaire : Catherine Majewski et Sylvain Muller en tant que porte-drapeau.

Mais qu'est-ce que l'association "Le Souvenir Français" et quelle est sa vocation ?



Il faut rappeler que "Le Souvenir Français" est une association nationale, sous le haut patronage du Président de la République, couronnée par l'Académie française et l'Académie des sciences morales et politiques, reconnue d'utilité publique depuis 1906.

Elle est gérée par un conseil d'Administration, à sa tête un président national, aujourd'hui le Général contrôleur des Armées (2S) Serge Barcellini. Dans chaque département, un délégué général supervise l'activité des comités locaux. En ce qui concerne la Meurthe-et-Moselle, à sa tête Pascal Solofrizzo, pas moins d'une trentaine de comités locaux s'activent.

Le Souvenir Français a pour vocation :

• De conserver la mémoire de ceux et celles qui sont morts pour la France au

cours de son histoire, ou qui l'ont honorée par de belles actions, notamment en entretenant leurs tombes ainsi que les monuments élevés à leur gloire, tant en France qu'à l'étranger.

- D'animer la vie commémorative en participant et en organisant des cérémonies patriotiques nationales et des manifestations locales qui rassemblent les différentes générations autour de leur histoire.
- De transmettre le flambeau du souvenir aux générations successives en leur inculquant, par la connaissance de l'histoire, l'amour de la Patrie et le sens du devoir. Distincte des associations d'anciens combattants, car le Souvenir Français se renouvelle sans cesse, sa mission n'étant pas limitée dans le temps, elle est ouverte à celles et ceux de tous âges et de toutes nationalités. A ce titre, il observe la plus stricte neutralité politique, confessionnelle et philosophique.

Adhésions et dons

Afin d'accomplir ses missions, le Souvenir Français a besoin du concours de tous. Il finance ses actions grâce à ses adhérents et ses donateurs.

A savoir que l'association étant reconnue d'utilité publique, les particuliers peuvent bénéficier à ce titre d'une réduction d'impôts (66%) sur les sommes versées. Vous pouvez soutenir notre action, en qualité de :

- Membre TITULAIRE, à partir de 10 €
- Membre TITULAIRE, avec reçu fiscal à partir de 20,00 €
- Membre BIENFAITEUR, avec reçu fiscal à partir de 50,00 €
- Membre JEUNE, (à partir de 13 ans et jusqu'à 25 ans pour les étudiants) à partir de 5,00 €
- Abonnement à la revue trimestrielle 10 € pour les adhérents
- Abonnement à la revue trimestrielle 20 € pour les non-adhérents

Règlement

- Espèce auprès du Comité du Pays de Longwy
- Chèque (à l'ordre du « Le Souvenir Français ») à remettre au comité du Pays de Longwy
- Virement en faveur du « Le Souvenir Français ». N° IBAN à réclamer au Président du Comité du Pays de Longwy

Coordonnées

Comité du Pays de Longwy du Souvenir Français Chez Monsieur Majewski Jean-René
10 ter, rue de Mexy, 54430 REHON
Tel. 06 18 48 36 11
Courriel : cfraje@orange.fr

ROCK AND ROLL TRAIN

Le Rock'n roll train a organisé un concert de rock avec Alicia F ! + Vlad'Sin et Woodruff le samedi 8 avril à 19 h, salle de la Jeunesse.

L'association culturelle Rock'N'Roll Train a organisé une bourse aux disques le 9 avril, de 10h h à 18 h, Salle de la Jeunesse.

Une grande sélection de 33 et 45 tours ainsi que de CD de tous les styles musicaux étaient présentés et proposés à la vente.



■ FNATH

L'Assemblée Générale de la Section s'est déroulée le 29 Avril à la Salle polyvalente de Cosnes et Romain en présence des avocats de Paris de l'association.

Depuis 1921, la FNATH accompagne, sur l'ensemble du territoire, les personnes accidentées de la vie. Tout le monde est le bienvenu.

Pour plus d'information : <https://www.fnath.org>



■ PHOENIX

M. Jean-Pierre WEBER, Président du CCAS et Isabelle DONATI, vice-présidente, en partenariat avec l'Association PHOENIX, proposent un atelier d'activité physique en direction des seniors de notre Commune.

Des séances d'activité sportive adaptées aux seniors de 60 ans et plus sont dispensées par des membres de l'Association PHOENIX, salle de la Jeunesse à Réhon.

**Vous êtes intéressé(e) ?
N'hésitez pas à contactez la mairie
pour plus d'informations.**



■ DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ - PASSEPORT

ETAPE 1 : MA PRÉ-DEMANDE

Se connecter à ANTS (agence nationale des titres sécurisés) : <https://ants.gouv.fr>

- Créer un compte ou utiliser un compte précédemment créé
- Cliquer sur réaliser une pré-demande et choisir le titre d'identité
- Renseigner le document
- Conserver le numéro de pré-demande

ETAPE 2 : PRISE DE RENDEZ-VOUS

Déposez votre demande dans la commune de votre choix (1)

(1) Le demandeur a le libre choix, quel que soit son domicile, de déposer son dossier auprès de toute commune pourvue d'un dispositif pour le recueil des demandes. Celles-ci sont équipées de stations biométriques. En revanche, vous devrez récupérer votre nouveau titre au même endroit.



La liste des communes habilitées à prendre votre dossier de demande est consultable sur le site de la Préfecture de Meurthe-et-Moselle : <https://www.meurthe-et-moselle.gouv.fr>

■ NOCES D'OR ET DIAMANT

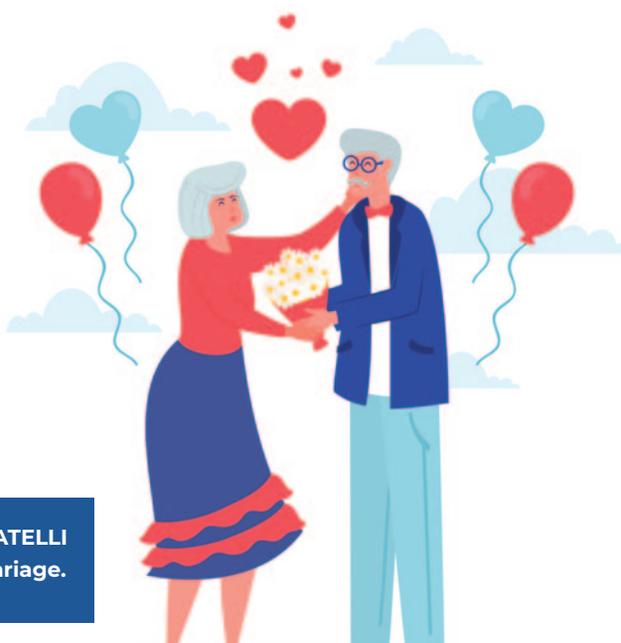
60



Noces de diamant - M. et Mme SILVESTRI
- 24 juin 2023 - 60 ans de mariage



Noces d'or - M. et Mme LOCATELLI
- 29 avril 2023 - 50 ans de mariage.



Stop aux incivilités !

ÇA PEUT
COÛTER
135€
ET MISE EN
FOURRIÈRE



**MAL STATIONNÉE,
VOTRE VOITURE SERA
EMBARQUÉE**



**NOS TROTTOIRS
NE SONT PAS
DES DÉPOTOIRS**



TOUS RESPONSABLES !



■ INTERMÉDIATION DU SERVICE CIVIQUE

Le Comité Départemental Olympique et Sportif de Meurthe-et-Moselle vous présente :
L'intermédiation du Service Civique.

Le CDOS 54 bénéficie d'un agrément lui permettant de mettre à disposition de structures sportives (association de la loi 1901, affiliée à une fédération sportive), des Volontaires en Service Civique.

Profitez de notre expérience pour dire à vos associations sportives d'accueillir un/une jeune Ambassadeur(trice) pendant 8 mois, 24h semaine.

Le CDOS 54 les accompagne de A à Z !

Ils devront s'engager à accompagner le jeune à la mission (via un référent en interne), à verser au volontaire une indemnité mensuelle (111,35€) et à lui fournir les moyens matériels nécessaires.



Les Volontaires accueillis aujourd'hui seront, pour beaucoup, les bénévoles, salariés et soutiens de demain.

Pour plus d'information, contacter le CDOS 54 au 06.52.72.49.73 ou par mail.



ÉLECTIONS SÉNATORIALES 24 SEPTEMBRE 2023

En 2023 seront renouvelés les sénateurs de la série 1, pour un total de 170 sièges. Le calendrier électoral arbitré a été fixé au vendredi 9 juin 2023 l'élection des délégués sénatoriaux et de leurs suppléants et au dimanche 24 septembre 2023 l'élection des sénateurs.

Comment sont désignés les grands électeurs ?

S'agissant des délégués des conseils municipaux, leur désignation varie selon le poids des communes. Dans les communes de moins de 9 000 habitants, ils sont élus par et parmi les conseillers municipaux. Le 9 juin 2023 les communes ont procédé à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de la composition du collège électoral appelé à élire les sénateurs.

LISTE DÉLÉGUÉS ÉLUS ET SUPPLÉANTS APPELÉS À VOTER

WEBER Jean-Pierre, DÉLÉGUÉ
DONATI Isabelle, DÉLÉGUÉE
BEUDIN Patrick, DÉLÉGUÉ
MAZZARINI Isabelle, DÉLÉGUÉE
HENRION Bernard, DÉLÉGUÉ
KATRAMIZ Aurore, DÉLÉGUÉE
EXPOSTA Dominique, DÉLÉGUÉ
COLIN Edith, DÉLÉGUÉE
LOUGHLIMI Abdelhafid, DÉLÉGUÉ
THIEBAUX Christelle, DÉLÉGUÉE
AMICO Calogero, DÉLÉGUÉ
FUND Carine, DÉLÉGUÉE
GUARISCO Xavier, DÉLÉGUÉ
SCHMITT Olivier, DÉLÉGUÉ
AZEVEDO-JEUNESSE Judith, DÉLÉGUÉE
BELLION Marie-Christine, SUPPLÉANTE
BOBECZKO Adrien, SUPPLÉANT
BAUER Jennifer, SUPPLÉANTE
PROENCA José, SUPPLÉANT
BOURDEAUX Isabelle, SUPPLÉANTE

EN 1 HEURE,
VOUS POUVEZ SAUVER 3 VIES !



■ DONS DU SANG

Lors de la collecte de sang du jeudi 01 juin à Réhon, 38 donateurs se sont présentés dont 5 nouveaux donateurs. L'établissement français du sang – Grand Est remercie vivement la commune pour son implication et pour son précieux relais sur ses différents canaux de communication.

Pour information :

La prochaine collecte est programmée le 12 octobre 2023 de 15h00 à 19h00 – Salle de la Jeunesse



La Commune de Réhon a eu le plaisir de convier ses habitants le 1^{er} juin 2023 à 17h30 (Salle Abbé PETIT BAS) pour la sortie du livre "UNE VIE EN MIROIR" Souvenirs et réflexions de MAURICE WESQUY. L'auteur, qui a vécu 94 ans dans le bassin de Longwy, connu pour avoir défendu des centaines d'accidentés du travail en Meurthe-et-Moselle, où il fut président de la Fnath, chasseur de sous-marins dans la marine, ouvrier à l'usine de La Providence, passionné de cyclisme... a décidé de raconter ce parcours de vie impressionnant dans un livre publié aux éditions Paroles de Lorrains.



Réaliser
mes démarches
en ligne

Utiliser
les réseaux
sociaux

Utiliser
un ordinateur,
un smartphone,
une tablette

Recevoir
et envoyer
des mails

Faire
mes courriers
en ligne

Suivre
la scolarité
de mon enfant

Utiliser
les opportunités
du numérique

Accéder à l'offre
locale de soins

DES DIFFICULTÉS AVEC LE NUMÉRIQUE ?

M.Philippe MARGIOTTA, conseiller numérique effectue des permanences régulières au sein de la commune afin de familiariser les Réhonnaises et Réhonnais à la pratique de l'informatique et d'internet.

Il sera présent dans nos locaux pour **une réunion publique le 25 septembre 2023 de 10h30 à 12h00** – Salle du conseil municipal.

CONCILIATEUR DE JUSTICE



La ville de RÉHON informe la population que celle-ci peut faire appel à un conciliateur de justice pour régler les litiges et troubles du voisinage.

Le recours à la conciliation de justice est un moyen simple, rapide et gratuit de venir à bout d'un conflit en obtenant un accord amiable sans procès.

Cette personne a été nommée par Monsieur le Premier Président de la Cour d'Appel de Nancy, conciliateur de Justice pour le canton de Villerupt. Lorsque vous rencontrez un problème, avant de saisir la justice pour engager une procédure judiciaire, il est possible de s'adresser au conciliateur de Justice qui traitera toute affaire en mairie de Villerupt.

Madame Laurence ECKERT
Contactez la Mairie de Villerupt
au 03.82.89.33.11
(Sur rendez-vous uniquement)

REMERCIEMENTS AMÉNAGEMENT DU LOCAL D'URGENCE



Liliane qui a participé activement à l'aménagement du local d'urgence en fournissant du mobilier et du linge de maison...
Merci à elle !

Au nom des membres du Conseil municipal et du CCAS de la Commune, Monsieur le Maire et Madame Isabelle DONATI tiennent à remercier tout particulièrement Madame BROCHARD



INFO CCAS



En cas de fortes chaleurs :

- * **Passez au moins 3 heures par jour dans un endroit frais**
- * **Rafrâchissez-vous**
- * **Mouillez-vous le corps, plusieurs fois par jour**
- * **Buvez fréquemment et abondamment même sans soif**
- * **Évitez de sortir aux heures les plus chaudes** et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché, musée...)
- * **Évitez les efforts physiques** pendant les vagues de chaleur, en particulier aux heures les plus chaudes de la journée
- * **Maintenez votre logement frais** (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais)
- * **Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches** et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide
- * **Si nécessaire, demandez conseil à votre médecin traitant**, tout particulièrement en cas de problème de santé ou de traitement médicamenteux régulier (adaptation de doses par exemple).



CALENDRIER DES PERMANENCES

MOIS	QUARTIER JEANNE D'ARC LOCAL CITY STADE DE 14H15 À 16H00	MAIRIE DE RÉHON BUREAU CCAS DE 14H15 À 16H00	HEUMONT SALLE ABBE PETIT DE 14H15 À 16H00
SEPTEMBRE	04/09/2023	11/09/2023	18/09/2023
OCTOBRE	02/10/2023	9/10/2023	16/10/2023
NOVEMBRE	06/11/2023	13/11/2023	20/11/2023
DÉCEMBRE	04/12/2023	11/12/2023	18/12/2023

■ UNE CLASSE EN MAIRIE

Visite de la mairie par les élèves de Mme FURST CP CE1 de l'école de Heumont, ils ont été reçus le 13 juin par Monsieur le Maire qui leur a offert un petit goûter surprise !



■ INTERVIEW DE M. LE MAIRE PAR DES COLLÉGIENS



Le Maire avait rendez-vous avec Madame SCHWEITZER le 14 avril à 15h30. Il a été reçu par Léonie et Eva au collège Pierre Brossolette de Heumont dans le cadre du club WEBradio du collège pour un interview sur la fonction de Maire et son rôle au quotidien...



■ 1^{ER} RÉGIMENT DU SERVICE MILITAIRE VOLONTAIRE



Logés, nourris et rémunérés, les jeunes sont alors accueillis au sein du 1^{er} régiment du Service Militaire Volontaire de Montigny-Lès-Metz où ils vont suivre une formation d'une durée de 8 à 12 mois afin de décrocher un emploi à l'issue.

Au cours de la formation proposée, chaque volontaire est accompagné et mis en situation de réussite au travers d'une formation comportementale, citoyenne, scolaire et professionnelle basée sur l'acquisition des savoir-être et des compétences indispensables à une bonne intégration dans le monde de l'entreprise.

Apprentissage d'un métier dans les centres de formation agréés de la région, préparation et présentation au permis B, formation au diplôme de Sauveteur Secouriste du Travail, acquisition de connaissances essentielles au monde professionnel, réalisation de missions citoyennes avec des associations locales, ce sont toutes ces qualifications qui sont délivrées gratuitement aux jeunes qui rejoignent le SMV dans le but de les préparer sérieusement à la vie active.

A la recherche d'une formation professionnelle ou d'un métier ? Les incorporations ont lieu chaque année en janvier, avril, juin et octobre. Rendez-vous sur le site www.le-smv.gouv.fr pour télécharger le dossier d'inscription.

Mail :

Trsmv-montigny.recrutement.fct@def.gouv.fr

Téléphone : 03.87.15.45.49

Monsieur le Maire a reçu le 7 mars le Capitaine Yvan CETOUT, Officier adjoint de la 1^{re} compagnie, 1^{er} régiment du Service Militaire Volontaire ainsi que l'Adjudant-chef Sylvain CHRISMENT, chef de section, afin de présenter le SMV : Le Service Militaire Volontaire ; il s'agit d'une contribution du ministère des Armées qui agit dans le domaine de l'insertion citoyenne et professionnelle de jeunes Français âgés entre 18 et 25 ans et éloignés du marché de l'emploi.

Cofinancé par le Fonds Social Européen et la région Grand Est, ce dispositif propose ainsi un nouveau départ à des jeunes qu'il forme pour s'insérer dans le monde du travail en s'appuyant sur un réseau territorial et national de partenaires institutionnels, de collectivités, d'entreprises et d'organismes de formation.

GROUPE DE LA MAJORITÉ CONTINUONS POUR RÉHON

Bientôt, le groupe minoritaire va nous faire croire qu'il a gagné les élections et que c'est lui qui dirige le Conseil municipal...

Je constate que dans ce groupe, il n'existe aucune cohésion lors des Conseils Municipaux. Non seulement, ils ne lisent pas les notes de synthèse qui leur sont transmises avant chaque réunion, mais de plus personne ne sait de quoi l'autre parle.

Au dernier Conseil, j'ai demandé à un membre du Groupe s'ils se rencontreraient entre eux. La réponse a été négative, et pourtant, nous avons mis un local à leur disposition.

Où est la démocratie dans ce groupe ??
Quand on entend dire qu'il a exclu l'un des leurs, en l'occurrence Monsieur PRONESTI, parce qu'il n'avait pas respecté les consignes de vote lors du Conseil Communautaire et a demandé sa démission, chose qu'il n'a pas faite.

La responsable du Groupe, Mme AZEVEDO-JEUNESSE déclare sur les réseaux sociaux qu'elle n'était pas présente au Conseil municipal lors du vote de la subvention pour le Comité des fêtes de Heumont, mais elle avait donné un pouvoir à un colistier qui a voté « contre ». De plus, elle avait donné un avis « défavorable » lors de la Commission.

Cette même dame qui prétend défendre les intérêts communaux sur certains dossiers, doit se rappeler que de 2014 à 2017, elle était « Adjointe aux finances » et que les dossiers qu'elle critique actuellement, elle les a eus entre les mains.

Alors, les donneurs de leçon devraient réfléchir avant de parler.

Et pour conclure : quand on essaie de partir en début de Conseil, en prétendant que le quorum n'est pas atteint alors qu'il l'est, encore faut-il savoir le calculer avant de vouloir donner des conseils.

Enfin : Que chacun médite et se remette en question et tout ira bien.

GROUPE D'OPPOSITION ENSEMBLE POUR L'AVENIR DE REHON

Chèr(e)s Réhonnais(es),

6 mois se sont écoulés depuis la dernière gazette et nous voilà déjà à l'aube des congés, période tant attendue d'autant que la météo nous est clémente !

Les conseils municipaux sont de nouveaux ouverts au public depuis quelques mois.

Nous vous invitons vivement à y participer !

Ainsi vous pourrez vous rendre compte que nous sommes assidus et que nous faisons notre devoir d'élus et de gestionnaires de la commune avec un regard vigilant, parfois critique mais toujours constructif. Le tout (en ce qui nous concerne) dans le plus strict bénévolat, seulement animés du désir ardent de faire avancer notre communauté et d'honorer notre engagement civique.

Le récent conseil relatif au vote du budget a suscité beaucoup d'interrogations dans nos rangs. Notamment sur le détail des postes en augmentation car la majorité nous demandait de voter un budget sans être en mesure, la plupart du temps, de nous fournir la moindre explication quant à ces hausses.

Nous avons, par exemple, longuement débattu sur le projet d'installation d'une alarme à la Mairie pour un budget conséquent de 50.000€.

Quand on sait qu'une alarme existe déjà, qu'elle a été installée aux frais des contribuables que vous êtes et qu'elle n'a jamais été mise en fonction uniquement par un manque de suivi des services de la mairie... Cela interpelle !!!

Nous nous sommes légitimement insurgés contre ce gaspillage des deniers publics.

Le Maire, très évasif sur les raisons de l'absence de fonctionnement du système déjà en place nous prétend aujourd'hui que le matériel est obsolète tandis que l'installateur de l'époque affirme catégoriquement le contraire ... Quand on sait

que ce type d'alarme est encore commercialisé à ce jour, nous sommes dubitatifs pour le moins ! A noter que l'alternative en location n'a hélas fait l'objet d'aucune étude approfondie par la majorité en place.

En revanche, budgétiser un montant équivalent de 50.000 € pour les travaux d'urgence de l'école de Rehon-Centre, nous paraît incohérent et nettement insuffisant face aux enjeux et à l'état déplorable de certaines installations.

Surtout si les électeurs attentifs que vous êtes se rappellent des promesses de campagne municipale de l'actuelle majorité. Quelle désillusion! Au bilan de ce vote du budget, la majorité a bien eu du mal à nous répondre et nous convaincre. Pour preuve, ce budget mal ficelé a certes été voté, mais il y a eu 6 abstentions de la part de la majorité (notable) qui sont venus appuyer 4 votes contre de notre opposition.

En fin d'année, l'opposition avait été appelée pour constater un dysfonctionnement au niveau des entraînements de gymnastique féminine. Grâce à notre intervention, des rideaux devraient être installés au Cosec. Ainsi les cours de gymnastique seront séparés des cours de judo pour assurer une quiétude de tous les pratiquants. Pendant ce temps, M. PROENCA « conseiller délégué au Cosec » perçoit une indemnité mais brille par son inefficacité et son absence aux réunions de commissions et aux conseils municipaux, avec la bénédiction de Monsieur le Maire.

Nous avons aussi fait remarquer que le travail du directeur des services technique n'est pas satisfaisant. Quand on voit l'état dans lequel la ville se trouve ...

Dernière information et pas des moindres : la police municipale comme vous avez pu le constater n'est plus opérationnelle car le seul agent en fonction a préféré partir au bout de quelques mois seulement.

Quand on sait les moyens mis en œuvre pour assurer ce service public dans notre municipalité (aménagement de locaux, investissement en véhicule et matériels afférents...) c'est bien triste. Notre conseil : En période estivale et durant vos voyages, pour palier à cette carence municipale, vous pouvez demander l'adhésion gratuite au dispositif de l'opération tranquillité vacances" assuré par la police nationale (patrouilles de surveillance).

Nous vous souhaitons un bel été et de bonnes vacances bien méritées.

Pour l'opposition :
Mme AZEVEDO-JEUNESSE Judith,
SCHMITT Olivier, RISSE Christelle, MARTIN Eric

Canicule, fortes chaleurs

**PERSONNES ÂGÉES DE + 65 ANS OU ISOLÉES...
INSCRIVEZ VOUS SUR LE REGISTRE NOMINATIF
DE PRÉVENTION DU PLAN D'ALERTE CANICULE**

En cas d'alerte canicule, vous serez appelés régulièrement par des agents de la commune ou des membres du CCAS qui s'assureront de votre bien-être, vous rappelleront les bons gestes et pourront envoyer les secours si besoin.

Le formulaire d'inscription est à votre disposition en Mairie mais pour le recevoir par courrier il vous suffit d'appeler le / 03 82 24 90 70

Il vous faut compléter le formulaire et le retourner :

Par voie postale
/ 7, rue de Longwy 54430 Réhon

Ou par voie électronique
/ ccas@mairie-rehon.fr /
ou secretariat@mairie-rehon.fr /

